



A Monsieur Laurent WAUQUIEZ  
Président du Conseil Régional AURA

Lyon, le 4 février 2021

Monsieur le Président,

Notre région, comme notre pays subit un contexte de crise sanitaire, sociale économique, démocratique et environnementale dramatique et inédit.

La période ne doit-elle pas nous inviter à tirer des leçons, admettre les carences et les échecs de nombreuses politiques libérales ? N'avons-nous pas des enjeux sociaux et climatiques colossaux devant nous ? Car cette crise sanitaire aura mis en avant la fragilité des services publics, de nombreux secteurs industriels et économiques.

C'est le cas du secteur de l'énergie qui est en proie à de grands mouvements destinés à détruire purement et simplement le service public de l'électricité et du gaz. Nous parlons des projets de scission des entreprises EDF et ENGIE ayant comme unique objectif de les adapter à la financiarisation de marchés, auxquels il faut ajouter les multiples textes du Code de l'énergie, actant dans un futur proche la fin des tarifs réglementés et de la péréquation tarifaire.

Pourtant dans le même temps, les agents des secteurs électriques et gaziers s'affairent au maintien des missions de service public et les salariés des industries assurent les rythmes de production malgré les contraintes des mesures sanitaires.

Sous les prétextes des effets de la crise ou d'impérieuses volontés européennes, par ce courrier, nous souhaitons vous alerter sur les conséquences de ces transformations qui seront gravissimes pour les territoires, les activités économiques et les usagers. Elles impacteront également les principaux objectifs affichés dans le plan de relance régional, que sont la transition écologique, la réindustrialisation, le soutien à l'emploi et à l'activité ainsi que la cohésion des territoires. L'affaiblissement des opérateurs publics aurait aussi, selon nous, des effets dramatiques, tant pour l'indépendance et la souveraineté énergétique que pour la maîtrise de filières aussi stratégiques que celles qui touchent à l'énergie.

Pour exemple, la mise en demeure de la France depuis plus de 10 ans pour ouvrir l'exploitation de ses concessions hydrauliques à des opérateurs privés. La région Rhône-Alpes est particulièrement concernée. Rappelons que les ouvrages hydrauliques gèrent plus de 80 % de l'eau de surface, dont les enjeux sur la biodiversité, l'irrigation des cultures, la production d'eau potable ainsi que le refroidissement des centrales nucléaires et autres process industriels. Pourtant, la gestion de l'eau, par les effets du réchauffement climatique, devient un enjeu public majeur qui rend inconcevable d'instruire le fonctionnement des ouvrages à des fins spéculatives dicté par le cours d'un marché électrique européen au détriment des intérêts des citoyens et des collectivités. L'énergie hydraulique représente donc une énergie pilotable, stockable et souple dans son utilisation participant aux multi-usages de l'eau.

La filière nucléaire est majeure en Rhône-Alpes et représente plus de 50.000 emplois pérennes sur notre région, comprenant les activités de démantèlement - filière en devenir -. Elle nécessite des investissements et une maintenance inscrite sur le long terme que seule la puissance publique peut assurer. Cette filière connaît aujourd'hui des difficultés liées à la perte des savoirs-faires, en raison d'un manque de planification continue par les services de l'Etat en lien avec les opérateurs historiques. AREVA est un des exemples concrets de la faillite de notre politique nationale. Alors que cette filière participe à notre maîtrise

d'émissions de gaz à effet de serre -principal objectif à atteindre dans le cadre des accords de Paris-, le domaine de la recherche est impacté par l'arrêt du projet de réacteur de génération 4 (ASTRID) permettant pourtant d'envisager la fermeture du cycle en recyclant nos déchets d'aujourd'hui en futur combustible.

Le plan CLAMADIEU vise à séparer le groupe ENGIE en 3 pour une vente à la découpe au plus offrant et ne sera que gage de désoptimisation dans la gestion de l'eau, des déchets et du gaz, alors même que la Métropole de Lyon, par sa reprise en main de la gestion de l'eau montre que la maîtrise publique est possible et nécessaire.

C'est aussi le cas de la RE 2020 qui fixe dans les normes de construction l'interdiction des chauffages au gaz et vient à contre-sens des politiques de développement de la biométhanisation importante pour le secteur agricole dans nombre de territoires. L'arrêt du développement du gaz aura pour conséquence un report massif sur l'électricité qui aujourd'hui -compte tenu du manque d'investissement en centrales pilotables- ne pourra pas répondre à une augmentation massive de consommation.

Du point de vue de la politique industrielle, si certaines entreprises majeures- comme SCHNEIDER - ont résisté au jeu des mises en concurrence visant le moins disant, d'autres - comme GE ALSTOM - paient un lourd tribut aux "jeux" de rachat. Rappelons que cette entreprise produit sur la région AURA, des turbines hydrauliques, du matériel haute tension, des alternateurs et nombre d'équipements électrotechniques.

PHOTOWATT, dernier fabricant européen de panneaux photovoltaïques, est victime d'une politique fiscale consistant à annuler les frais de douanes des panneaux importés. Cette industrie pourtant mise en avant pour la transition énergétique, laisse place à la production asiatique souvent moins chère, car moins regardante sur les normes, sur le droit du travail et sur des critères de CO2 dans la construction de ses équipements.

Nombreux sont ainsi les secteurs et les outils industriels, les emplois détruits ou délocalisés, sans réflexion stratégique pour préserver notre indépendance énergétique, les savoirs-faires nécessaires pour l'avenir en lien avec l'empreinte carbone associée.

Derrière ces conséquences sociales, économiques et environnementales, nous ne pouvons que constater l'échec total des politiques de transitions énergétiques, alors que des milliards d'aides publiques ont été distribués sans aucune contrepartie, ni contrôle, ni évaluation sur leur utilisation et leur utilité.

Selon nous, la filière énergétique, est un maillon essentiel et structurant pour le redémarrage économique, la réindustrialisation et la transition écologique, à la condition de repenser les bases d'une véritable maîtrise publique de l'électricité.

Mais l'industrie a également besoin d'électricité et de gaz à un tarif attractif. Rappelons que ces 20 années de libéralisation du secteur auront eu pour conséquence une augmentation de 60 % du tarif de l'électricité et jusqu'à 85 % (en pointe) sur le tarif du gaz.

Les syndicats de l'énergie de Rhône-Alpes en lien avec les entreprises de la filière énergétique mais aussi les usagers agissent depuis plusieurs mois pour mettre en lumière les nombreuses stratégies mises en œuvre pour briser ce service public mais aussi pour faire entendre des alternatives pour faire autrement au service de l'intérêt général. En ce sens, La CGT est porteuse de nombreuses propositions notamment par le biais du Programme Progressiste de l'Energie.

**Devant l'urgence de la situation, nous comptons sur votre engagement et nous sollicitons auprès de vous une rencontre le 18 février 2021, à Lyon, au moment d'une nouvelle journée d'action contre les projets HERCULE et CLAMADIEU, de la tenue ce même jour d'un Comité Social Economique central sur le PSE en cours à GE ALSTOM.**

Dans l'attente, bien cordialement.

Région CGT Mines Energie  
Cédric THUDEROZ



Région CGT Métallurgie  
Fabrice FORT



Comité Régional CGT AURA  
Agnès NATON

